

Réf: Dossier 293527

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE DREAM MAKER »

Siège ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot 76, Ilot 17

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02 Fév 2024, et enregistrés au CEPICI le 23 Fév 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE DREAM MAKER »

Objet :

- EDITION
- EVENEMENTIEL
- AUDIOVISUEL
- AFFICHAGE
- PRODUCTION D'ŒUVRE MUSICALE
- IMPORT-EXPORT
- PRESTATIONS DIVERSES .

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY RIVIERA 3, Lot 76, Ilot 17

Dirigeant(s) M DAHOINDJI EVARISTE ANTONIO (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01491 du 12/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17682/GTCA/RC/2024 du 12/04/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

